

ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL S.A.

en faillite

Communiqué des curateurs

Numéro 1 : Politique de communication et renseignements individuels

Les curateurs utiliseront le présent site pour communiquer sur l'évolution de leur mission.

Cette communication comprendra les informations permettant aux créanciers d'établir leurs déclarations de créances.

Les curateurs ne pourront répondre aux demandes de renseignements individuels, le cas échéant ils publieront, sur ce site, des réponses standards aux questions fréquemment posées.

Luxembourg, le 31 octobre 2014

Les curateurs

Alain RUKAVINA

Paul LAPLUME